



HAL
open science

Mascllet (Olivier) – Sociologie de la diversité et des discriminations. – Paris, Armand Colin, 2012(128. Domaines et approches). 128 p. Bibliogr.

Eric Macé

► **To cite this version:**

Eric Macé. Mascllet (Olivier) – Sociologie de la diversité et des discriminations. – Paris, Armand Colin, 2012(128. Domaines et approches). 128 p. Bibliogr.. *Revue Française de Science Politique*, 2013, 63 (1), pp.140-141. halshs-00799567

HAL Id: halshs-00799567

<https://shs.hal.science/halshs-00799567>

Submitted on 10 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ERIC MACE, Université Bordeaux Segalen, Centre Émile Durkheim

Compte rendu : MASCLET Olivier, *Sociologie de la diversité et des discriminations*.
Revue française de science politique, 63(1), 2013 p. 140-141.

Les questions de discrimination et le thème de la diversité sont inscrits dorénavant sur l'agenda politique et celui des recherches en sciences sociales, parfois dans une grande confusion sémantique et conceptuelle. On peut saluer à ce titre l'objectif de clarification de notions et de cartographie d'un champ de recherche poursuivi par l'ouvrage d'Olivier Masclet au sein de la collection « 128 ». Le titre du livre manque cependant de précision. Loin de traiter de la question des discriminations en général comme problème sociologique dans ses dimensions théoriques et empiriques, il s'attache aux seules discriminations ethnoraciales, et loin de les traiter du point de vue des pratiques sociales, il les traite essentiellement du point de vue d'une sociologie politique de construction des référentiels de l'action publique et de leurs enjeux stratégiques et idéologiques, où la notion de « diversité » tient un rôle central.

Entièrement construit autour des controverses politiques (y compris au sein du domaine académique) concernant les significations de la notion de « discrimination », l'ouvrage ne mentionne que marginalement ce que la « sociologie » du titre pouvait laisser attendre : les discriminations comme une expérience sociale vécue par les acteurs ; comme action et logiques d'action compréhensibles et explicables des discriminateurs comme des discriminés ; comme fait social institué et objectivé par la justice et la statistique. On aurait pu attendre également une double clarification. Tout d'abord concernant les rapports méthodologiques entre disparité et discrimination, mais cela n'est évoqué qu'en incise du chapitre 2 consacré à la polémique sur les « statistiques ethniques ». Ensuite concernant les rapports sociologiques entre inégalités sociales et discriminations ethnoraciales : gros dossier qui est au centre de la sociologie américaine sur la question depuis un siècle, mais qui n'est évoqué qu'en conclusion et dont on trouve peu trace dans la bibliographie.

S'agissant d'une sociologie politique des controverses, l'ouvrage n'est pas seulement une cartographie et une mise en perspective, il est aussi un parti pris qui participe de la dimension politique de définition de l'objet. La thèse de l'auteur est que la promotion de la notion de discrimination a permis dans un premier temps d'inverser le raisonnement concernant les minorités issues de l'immigration postcoloniale, accusées tout au long des années 1980 et 1990 d'un « défaut d'intégration », en soulignant que les problèmes rencontrés par ces populations venaient plutôt du fonctionnement même de la société française, peu préparée à compter parmi les siens des personnes considérées comme étrangères à la nation. Mais l'auteur souligne que, dans un second temps, cette introduction inédite en France de la variable ethnoraciale dans la question des inégalités sociales a été évacuée stratégiquement et idéologiquement au profit d'une rhétorique de la « diversité » qui a pour avantage d'occulter les rapports de pouvoir et de promouvoir une notion ni évaluable quantitativement ni sanctionnable en droit, qui fait passer des stratégies d'affichage pour des actions contre les inégalités et les discriminations. On peut suivre l'auteur dans la description générale de ce mouvement lorsqu'il montre de façon critique quels sont les acteurs qui en ont été les promoteurs : ambiguïté de la gauche, ambivalence de la droite, tensions entre droit français et droit communautaire, lobbying des élites minoritaires, stratégies des managers de la compétition scolaire et d'entreprise, etc. (chapitres 1 et 3). Il aurait pu à cet égard introduire un raisonnement sociologique plus général concernant les rapports

entre les « places » et les « chances » dans la représentation du monde social contemporain ainsi que l'a fait notamment François Dubet.

Le chapitre 2 aurait pu être un chapitre méthodologique, ce qu'il est seulement en partie en raison de sa partialité : commencé par une étude critique des méthodes disponibles de mesure statistique des discriminations ethnoraciales (indicateurs de l'origine des parents, testing d'indicateurs ethnoraciaux sur CV, analyse des noms et prénoms), il se poursuit par une prise de position contre le rapport Hérant (Comedd), accusé de défendre des « statistiques ethniques » plutôt que la lutte contre les discriminations

– alors que ce rapport consiste précisément à faire un bilan critique de toutes les méthodes disponibles, ce que se proposait de faire ce chapitre. Par exemple, la critique du testing n'est pas menée à bout : l'auteur ne relève qu'en note de bas de page (p. 68) le fait que si tous les testings sur CV montrent des effets discriminatoires, une autre étude a montré que les CV anonymes renforcent ces discriminations car de nombreux employeurs, à l'inverse, compensent positivement des CV plus faibles par le fait de savoir que leurs auteurs sont descendants de migrant. De même, la critique de l'auteur contre les méthodes autodéclaratives aurait pu être plus équilibrée : elles servent à compenser ce que les méthodes objectives ne peuvent saisir ; elles ne sont pas des mesures de l'identité mais des variables permettant de mesurer les distributions et les disparités ; elles sont quasi inutilisables car trop sensibles aux variations de contexte, comme le montrent les fluctuations des recensements aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cette lecture plus politique que méthodologique renvoie sans doute à l'ambivalence de l'auteur sur cette question des mesures statistiques, une ambivalence qu'il souligne lui-même lorsque, réhabilitant l'étude pionnière très controversée de Michèle Tribalat (publiée en 1995 dans l'ouvrage Faire France), il écrit : « le paradoxe de cette enquête est de démontrer à la fois l'intérêt de l'origine dans la mesure des inégalités et de renforcer le front des chercheurs contre les statistiques ethniques » (p. 20).

Dans le chapitre 5 et la conclusion – qui auraient dû constituer l'introduction – l'auteur renvoie dos-à-dos deux interprétations holistes des discriminations et de leur usages stratégiques : d'un côté la thèse d'un néocolonialisme postcolonial qui voit dans les discriminations actuelles le prolongement des rapports sociaux et des imaginaires coloniaux, d'un autre côté la thèse marxiste classique qui voit dans la question raciale et des discriminations une ruse du capitalisme pour occulter et légitimer l'exploitation économique et les inégalités sociales. Pour ses réfutations, l'auteur fait appel à une sociologie empirique des pratiques sociales et à une mise en perspective des discriminations ethnoraciales dans le cadre plus large d'une sociologie des classes populaires et des migrations : par exemple, si les descendants de migrants maghrébins sont plus en échec scolaire que les descendants de migrants portugais, c'est moins par racisme qu'en raison d'une ambition scolaire plus professionnalisante (plus réaliste) des Portugais ; si les policiers contrôlent plus les Noirs et les Arabes, c'est moins pour des motifs racistes qu'en raison des injonctions à la lutte contre l'immigration illégale ; s'il existe un racisme populaire, c'est aussi parce les milieux ouvriers et les employés ne disposent pas de l'argument des discriminations pour comprendre les raisons d'une précarisation et d'un déclassé massif qui touche l'ensemble des classes des milieux populaires depuis plusieurs décennies. Plus généralement, l'ouvrage souligne au fil des chapitres quelques acquis importants des recherches sur les discriminations : les statistiques ne mesurent pas des discriminations mais des disparités (qu'il faut expliquer) (chapitre 2) ; la promotion et l'affichage de la diversité des « origines » dans les entreprises et les élites scolaires n'a pas de lien nécessaire avec la réduction des

discriminations ordinaires et des inégalités et ne concerne que les élites sociales des minorités (chapitre 3) ; la cause principale du manque de diversité en politique est moins le racisme que la difficulté d'accès de tous les « nouveaux entrants » (dont les femmes et les minorités) dans un système politique professionnalisé, qui recrute dans les élites scolaires et dont le cumul généralisé limite le renouvellement (chapitre 4) ; les discriminations à l'embauche sont moins un héritage colonial que le produit très contemporain d'une stigmatisation et d'une ethnicisation politique et médiatique de certains quartiers populaires et leurs effets de réputation sur tous leurs habitants (chapitre 5).

En ce sens, en dépit d'un mode de problématisation plus politique que sociologique, cet ouvrage peut constituer, presque malgré lui, un bon début d'introduction à une sociologie des discriminations.